

KELOU AR VRO

Ensemble de Nouvelles du Pays

Bulletin Communal de PLOUEDERN

www.plouedern.fr

N°188

novembre 2014

EXPOSITION SUR LA GUERRE 14 - 18

L'association UNC propose une exposition, à la Mairie, dans la salle du conseil, dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre 14 - 18.

Les bénévoles continuent à collecter des documents historiques et autres objets retraçant l'histoire des familles de Plouédern et des communes environnantes durant cette période. Le déroulement de la guerre 14 - 18 sera présentée au public sous forme de grands panneaux mettant en avant chronologiquement les faits marquants de la guerre.

Les détenteurs de documents ou objets en lien avec cette période sont invités à contacter l'UNC s'ils souhaitent les exposer.

Il est important de préciser que l'exposition, initialement prévue en novembre, est reportée du 3 au 6 décembre en raison de nombreuses manifestations culturelles organisées en novembre.

L'association UNC remercie la municipalité pour l'accueil fait à cette exposition historique, lui assurant la sécurité et la solennité qu'il se doit. Les habitants de la commune et des environs ont ainsi la possibilité de découvrir une page d'histoire de France importante et particulièrement émouvante.

Le Président.

Horaires d'ouverture de l'exposition : de 14 h à 18 h
mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 décembre.

Contact : Yvon MARZIN ☎ 02.98.85.14.32



SOMMAIRE

Page 1 : Edito

Pages 2 à 6 : Avis de la mairie

Pages 7 à 10 : La vie des associations

AVIS DE LA MAIRIE

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. GOALEC Bernard, Maire, sur rendez-vous

Mme CASU Michèle, Adjoint au Maire,
« Mobilité, Transports, Technologies d'information et de communication, Sentiers pédestres »
Le mercredi de 14 h 30 à 16 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h

M. YVINEC Bernard, Adjoint au Maire,
« Voirie, Sécurité, Agriculture », le mercredi de 11 h à 12 h 30 et le samedi matin sur rendez-vous

Mme MERDY Marie Thérèse, Adjoint au Maire,
« Enfance-Jeunesse-Aînés » : le mardi de 14 h à 16 h

M. QUEDEC Pascal, Adjoint au Maire,
« Vie associative »
le samedi de 11 h à 12 h sur rendez-vous

Mme GALLOU Marie-Pierre, Adjoint au Maire,
« Vie scolaire, Action sociale, Bibliothèque »,
C.C.A.S., le mardi de 10 h 30 à 12 h

M. MARREC André, Adjoint au Maire
« Urbanisme et Assainissement »,
Le mercredi 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

M. HERNOT Jean-Pascal, Conseiller municipal délégué aux finances : le samedi de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

Mme MAREC-PRIGENT Florence,
Conseiller municipal délégué à la communication
Le samedi de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

M. TOURBOT François, Conseiller municipal délégué au Patrimoine et aux Bâtiments : le mardi de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE : modalités de recensement des françaises et des français nés en novembre 1998. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leur 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie, dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

SOUS PREFECTURE DE BREST

L'accueil du public se fait uniquement le matin, du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.**

PHARMACIES DE GARDE : Appeler le 3237

HEURES D'OUVERTURE :

MAIRIE :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45

le samedi de 9 h 00 à 11 h 45

☎ **02.98.20.82 65 Fax : 02.98.20.90.72**

E-mail : mairie@plouedern.fr

AGENCE POSTALE (dans le hall de la Mairie) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45

☎ **02.98.20.84.06**

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig » :

☎ **02.98.47.31.58**

RPAM : (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Caroline Tanguy, Crèche « La Cabane aux Bruyères »

☎ **02.98.43.63.97**

mail : rpam.interco@donbosco.asso.fr

CLSH PLOUÉDERN/TRÉMAOUEZAN

Gwenaëlle Kérandel, maison commune de Trémaouézan

☎ **02.98.20.92.23 ou 06.25.11.22.55**

mail : tremaouezan@epal.asso.fr

PERMANENCES ADMR :

Le mardi matin de 10 h à 12 h à la mairie de Plouédern

☎ **02.98.20.97.66**

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 à Landerneau

Le mercredi de 13 h à 16 h à Landerneau

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h au bureau de Landerneau ☎ **02.98.85.27.27**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mardi 19 h 30 à 20 h 30

Mercredi 10 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h

Vendredi 16 h 30 à 17 h 30

Samedi 10 h 30 à 12 h

☎ **02.98.20.90.71**

DECHETERIE (ZI Saint Eloi) horaires d'hiver

☎ **02.98.85.19.50** du lundi au samedi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermeture les dimanches et jours fériés

ENSEMBLE PAROISSIAL « ABER-MORBIC » :

Presbytère de Landerneau, 11 rue Traverse des Boucheries. ☎ **02.98.85.03.20**

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS : En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture du cabinet médical, appeler le 15.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. OMNES Rolland, conciliateur de justice sur Landerneau

Permanence : Mairie de Landerneau

2^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (Centre Théo Le Borgne).

Contact : ☎ 06.07.87.82.39

mail : rolland.omnes@orange.fr

LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2014.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Pièces à produire à l'appui d'une demande d'inscription : carte d'identité ou passeport en cours de validité + justificatif de domicile.

PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DE LA CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité passe pour les **personnes majeures** de 10 à 15 ans. Ainsi, toutes les cartes délivrées depuis le 2 janvier 2004 voient leur durée augmentée de 5 ans.

Attention ! un certain nombre de pays n'a pas officiellement accepté la validité de prolongation du délai des CNI à 15 ans, il est fortement conseillé aux administrés de consulter le site www.servicepublic.fr

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie de territoire individuelles et collectives pour les mineurs français sont supprimées ainsi que les laissez-passer préfectoraux.

Un mineur peut ainsi circuler librement dans l'ensemble de l'Union Européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint Marin et au Saint Siège muni de son passeport ou de sa carte nationale d'identité, en cours de validité.

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale. Pour de plus amples informations, consulter la rubrique « entrée et séjour » du site « Conseils aux voyageurs » du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

www.diplomatie.gouv.fr

CORRESPONDANTS DE PRESSE LOCALE

Le Télégramme : Christelle MAREC,
☎ 02.98.01.13.00 ou chrismarec@gmail.com

Ouest France : Marie GOAR
☎ 06.43.11.39.21 ou mgoar@yahoo.fr

URGENCE SÉCURITÉ GAZ

☎ 0800.47.33.33

AGENCE EAU DU PONANT

7 rue Gaston de l'Hôpital, Landerneau

Horaires de l'agence de Landerneau :
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

L'agence est fermée le mercredi après midi.

☎ 02.29.00.78.78

Les relevés de compteurs par les agents d'Eau du Ponant **ont débuté le 15 septembre et s'achèveront le 10 décembre 2014.**

Merci de rendre votre compteur accessible pour permettre la relève.

Les gênes sont occasionnées par des chiens, de la végétation envahissante, des objets posés sur la plaque, des regards pleins d'eau ou non nettoyés.

OPAH DU PAYS DE LANDERNEAU DAOU-LAS

Des permanences sans rendez-vous concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), sont organisées par le cabinet CitéMétairie, **tous les mardis de 10 h à 13 h.** Renseignements ☎ 02.98.43.99.65

ADIL :

Informations neutres et gratuites sur le logement dans le domaine juridique, fiscal et financier.

Permanence les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 13 h 30 à 17 h 30.

ENER'GENCE :

Conseils sur les économies d'énergie (construction, rénovation, énergies renouvelables, aides financières liées aux travaux).

Pour plus de précision, vous pouvez vous munir de tous les documents associés à votre projet (plan, photos, devis, diagnostic de performance énergétique, factures...).

Permanence sans rendez-vous les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9 h à 12 h. ☎ 02.98.33.15.14

mail : info.energie@ernergence.net

3 organismes, 1 seule adresse
32 Quai de Léon, Landerneau

DÉFIBRILLATEURS :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^{ème} dans le hall extérieur de la salle Steredenn.

ETAT CIVIL

Naissances

Jade DAVIS, 1 Kérisil.

Ana LE TIEC, 1 Kergabel.

Alice MUSELLI, 5 rue Vauban.

Thaïs LE BORGNE, 13 Prat Guen.

Décès

Mme DERRIEN née OLLIVIER Alice, 7 rue des Bois, 86 ans.

Mme MOALIC née SIMON Henriette, 16 Allée du Tromeur, 88 ans.

Mme CONSEIL Annick, 45 Allée du Tromeur, 83 ans.

PETITES ANNONCES

A louer

maison au bourg de Plouédern, pas de vis-à-vis, quartier calme,

RDC : cuisine aménagée, salon-séjour, 2^{ème} salon, 1 arrière cuisine, buanderie, 1 WC

1^{er} étage : 2 chambres, 1 SDB

2^{ème} étage : 1 grande chambre en mezzanine et une petite chambre. Terrasse, jardin, parking,

Libre au 1^{er} décembre 2014, loyer : 660 €

☎ 02.98.21.60.44

Petite maison T3 de 55 m², proche du bourg, idéal pour un jeune couple, libre au 1^{er} janvier 2015.

Maison T4, proche du bourg, libre de suite.

☎ 06.67.30.13.79

URBANISME

Permis de construire accordés

M. Bouillennec Pascal, 8 rue Hunfeld, Landerneau : construction d'une maison d'habitation, 11 rue Pléione.

M. Lenes Erwan et Mlle Mertens Lucile, 1 Ter Milin Névez Plouédern : construction d'une maison d'habitation, 5 rue Polaris.

Mme Le Jeune Michelle, 15 rue Fautras, Brest : construction d'une maison d'habitation, 1 rue Polaris.

Communauté de Communes du Pays Landerneau-Daoulas, 59 rue de Brest, Landerneau : construction d'une plateforme de transfert des déchets ménagers, ZI St Eloi.

DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite), rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Dates à retenir :

lundi 1^{er} décembre de 15 h à 19 h.

mardi 2 décembre de 14 h à 18 h.

mercredi 3 et jeudi 4 décembre de 8 h à 12 h.

BACS A ORDURES MENAGERES ET COM- POSTEURS

Bacs roulants :

120 litres : 10 €, 240 litres : 15 €, 360 litres 20 €, 770 litres : 50 €.

Composteurs :

300 litres : 20 €, 600 litres : 25 €, 800 litres 30 €.

En vente au service environnement de la Communauté des Communes, Zone de Saint-Ernel à Landerneau, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

☎ 02.98.21.34.49

PRÉVENTION DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant et mortel.

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver, vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...).
- Aérez au moins 10 minutes par jour.

Plus d'informations sur

www.prevention-maison.fr

DÉMARCHAGE À DOMICILE

En cette fin d'année, le démarchage à domicile est en forte hausse.

Souvent, ces démarcheurs se présentent au nom d'une association et de la Mairie. La Mairie rappelle que des journées nationales existent et sont annoncées par avance dans les médias.

Il est donc important de prendre ces démarcheurs avec prudence et de les signaler à la gendarmerie et la Mairie.

GROUPAMA

La caisse locale Groupama de Landerneau Bro Elorn propose aux seniors une réunion sur le thème de la conduite automobile,

**le vendredi 21 novembre 2014
de 14 h à 17 h, salle Orion à Plouédern.**

Plusieurs thèmes seront abordés : révision du code de la route, nouveaux panneaux, nouvelles règles de circulation, santé, constat amiable...

Ouvert à tous et gratuit.

LES ÉLUS RENDENT VISITE AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE ST ÉDERN

Mardi 23 septembre, des élus se sont rendus à l'école pour leur traditionnelle visite de début d'année scolaire.

Accompagnés de Gwénaëlle Kérandel, directrice du Centre de Loisirs, ils se sont présentés, ont expliqué leurs fonctions municipales et ont

offert dans chaque classe des livres en lien avec le thème pédagogique étudié cette année : « la Bretagne et son patrimoine ». Deux documentaires pour l'école leur ont été remis concernant le peintre Dubuffet et l'exposition qui lui est consacrée à Landerneau et que les enfants ont eu l'occasion de visiter.



De gauche à droite : Marie-Thérèse Merdy, André Marrec, Marie-Pierre Gallou et Gwénaëlle Kérandel.

REPAS DES ANCIENS

Samedi 11 octobre, la salle Steredenn a accueilli le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) aux personnes âgées de 70 ans et plus. 141 personnes ont apprécié le repas préparé et servi par le restaurant Gac de Kériel.

Les doyens de la commune, Mme Mésangroas Anne-Marie, 93 ans et M. Le Moigne Marcel, 92 ans n'ayant pu se déplacer, les doyens de l'assemblée étaient Mme Messenger Céline et M. David Yves, tous deux âgés de 92 ans.

M. Bernard Goalec, Maire, Mme Marie-Pierre Gallou, Adjointe et membre du CCAS, Mme Marie-Thérèse Merdy, Adjointe et membre du CCAS, M. André Marrec, Adjoint, M. Jean-Pascal Hernot, Conseiller Municipal délégué et membre du CCAS représentaient le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale.



De gauche à droite : Mmes Marie-Pierre Gallou, Marie-Thérèse Merdy, Céline Messenger, MM. Jean-Pascal Hernot, Yves David, Bernard Goalec et André Marrec.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Circulaire du 18 novembre 2011

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules, présenté le 28 juillet 2010 en application de la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement du 03 août 2009, prévoit une communication adéquate sur le sujet du brûlage à l'air libre et une circulaire sur cette pratique.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Cela nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission de substances polluantes dont des gaz et particules dont la concentration dans l'aire doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe.

La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison, une source prépondérante dans les niveaux de pollution.

Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités. Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets.

Des solutions existent, elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage ou bien par la gestion collective de ces déchets. La sensibilité du milieu à la pollution de l'air (fond de vallée par exemple), la connaissance du comportement thermique de l'air (l'air froid, plus dense et donc plus lourd reste près du sol), la qualité des combustibles (matières sèches, pas de plastiques et autres déchets ménagers) sont des facteurs clés à considérer pour la délivrance de dérogations autorisant le brûlage.

LUTTE CONTRE LE BRUIT, Arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2012

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, notamment tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses ne soient pas une gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Dispositions à appliquer par les victimes de nuisances sonores :

Il convient aux personnes s'estimant victimes de nuisances sonores de s'adresser aux responsables ou propriétaires des animaux ou objets en cause pour les rappeler à leurs obligations.

Si cette intervention demeure sans effet, il convient de le confirmer par lettre recommandée.

Enfin, en cas d'insuccès, s'ouvre la procédure pénale par dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

DIVAGATION ET NUISANCE DE CHIENS ET DE CHATS

Il est interdit de laisser les chiens et les chats divaguer. Tout propriétaire de chiens et de chats doit garder ses animaux dans l'enceinte de sa propriété.

Ce dernier est également tenu de prendre

toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les annonces doivent être déposées en mairie ou envoyées par e-mail :
animation@plouedern.fr pour le 15 de chaque mois.

DATES IMPORTANTES :

Lundi 3 novembre : Fest Deiz organisé par Sevenadur d'an Oll, salle Steredenn
Samedi 8 novembre : Fest Noz organisé par Diatonik Penn ar Bed, salle Steredenn
Dimanche 16 novembre : Concours de dominos organisé par les Anciens Combattants, salle Steredenn
Samedi 22 novembre : Raclette organisée par l'APEL de l'école St Edern, salle Steredenn
Dimanche 23 novembre : concert organisé par Sevenadur d'an Oll, à l'église de Trémaouézan
Du 3 au 6 décembre : Exposition sur la guerre de 14 - 18, organisée par l'UNC, salle du conseil à la Mairie
Samedi 6 décembre : Téléthon, salle Steredenn et salle de sports

CLUB DES RETRAITÉS

Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire annuelle est fixée au samedi 29 novembre, salle Steredenn.

A partir de 10 h, paiement des cotisations (15 €).

11 h : Renouvellement du tiers sortant suivi de la présentation des bilans.

3 postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration dont ceux de Président(e) et de Vice-Président(e). Les candidats éventuels voudront bien se faire connaître auprès de la secrétaire, Marie-Pierre ABJEAN, avant le 22 novembre.

Kig Ha Farz

Un Kig ha Farz gratuit pour les adhérents (13 € pour les invités) sera servi à 12 h 30, salle Steredenn. Afin de cerner au plus près le nombre de repas, il vous est demandé de confirmer votre participation avant le 22 novembre auprès de :

Jean APPERE ☎ 02.98.20.80.63

Jean-François LE PAPE ☎ 02.98.20.91.23

Marie-Pierre ABJEAN ☎ 02.98.21.42.04

Dates à retenir :

Jeudi 11 décembre : Challenges

Jeudi 18 décembre : Interclub à Plouédern.

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 11 novembre

La commémoration de l'armistice de 1918 aura lieu le dimanche 9 novembre.

- 10 h 15 : rassemblement à la Mairie
- 10 h 30 : messe
- 11 h 20 : cérémonie au Monument aux Morts

A l'issue de la cérémonie, les Anciens Combattants se retrouveront à la salle Steredenn pour le repas annuel de l'association.

Les inscriptions se feront auprès des responsables suivants et seront closes le 4 novembre :

Gérard OLLIVIER ☎ 02.98.20.80.41

Jacques PARTEL ☎ 02.98.20.83.64

Yvon MARZIN ☎ 02.98.85.14.32

RAPPEL DATES :

Dimanche 16 novembre : concours de dominos à partir de 14 h.

Samedi 13 décembre : Assemblée Générale, salle Orion.

PETITES MAINS

Pour le téléthon, nous avons besoin de contenants afin de confectionner des compositions florales.



AMICALE CYCLOTOURISTE

Programme d'activité des sections

Section cyclo (groupes A - B - C) :

Rendez-vous devant la salle Steredenn pour un départ à 8 h 30 les 9 et 16 novembre et à 9 h les 23 et 30 novembre. Le détail des parcours est consultable sur le site de l'amicale : acplouedernroute.sitew.fr

Section VTT :

Rendez-vous à 14 h, parking de la salle Steredenn, pour un départ du groupe à 14 h 15 avec un retour entre 16 h 30 et 17 h, les samedis 8, 15, 22 et 29 novembre.

Les informations concernant la section VTT jeunes se trouvent sur le site :

<http://acplouedern-vtt-jeunes.e-monsite.com/>

Randonnées :

Salon du cycle et rando au Relecq Kerhuon, le dimanche 16 novembre à partir de 8 h 30.



L'HEURE DU CONTE

à la bibliothèque de Plouédern
pour les enfants de 3 à 7 ans.

samedi 15 novembre 2014
de **11 h à 11 h 30**

ATTENTION ! NOUVEAUX HORAIRES



« *Monstres et sorcières* »
Venez déguisés !

Pour tout renseignement, contacter
Lydia Gaussuron au 02.98.20.98.73

Atelier d'écriture à la bibliothèque de Plouédern

samedi 8 novembre
et
samedi 22 novembre
de **10 h 30 à 11 h 45**



Animateurs :

Cécile Kérouanton	☎ 02.98.20.82.15
Marie-Françoise Rozec	☎ 02.98.20.90.34
Bernard Kerhoas	☎ 02.98.20.88.55

APEL : ÉCOLE ST ÉDERN



Collecte de journaux

Une collecte de journaux est organisée par l'APEL de l'école Saint Edern de Plouédern.

Cette collecte permettra à l'APEL de financer les différents projets et sorties organisés par l'école.

Les journaux récoltés seront ensuite recyclés afin de fabriquer de la ouate de cellulose, un isolant écologique. La collecte aura lieu le

Samedi 29 novembre 2014

de 10 h à 12 h,
sur le parking route de Kériel
au bourg de Plouédern

N'hésitez pas à solliciter votre entourage (parents, amis, voisins, collègues de travail...) pour récupérer leurs vieux journaux !

Rappel : *seul le papier journal est collecté. Tous les autres types de papier sont exclus : magazines, publicités, prospectus, papier de bureau, annuaires, cartons, papier glacé, sacs krafts,...*

SEVANADUR D'AN OLL

L'association a repris ses activités depuis mi-septembre.

Le Fest-Noz annuel du 11 octobre dernier a connu un vif succès en réunissant 214 danseurs à la salle Steredenn autour des groupes Breizh Storming et la Famille Le Gall.

Lundi 3 novembre aura lieu le premier Fest-Deiz de la saison 2014 - 2015 à 14 h 30, salle Steredenn, animé par les musiciens de l'association. Ouvert à tous, 1,50 € de participation pour les non-adhérents.

La chorale sera en concert le dimanche 23 novembre à 15 h 30 en l'église de Trémaouézan, dans le cadre de l'opération « Novembre à Choeur » en compagnie de la chorale « Vocal'ys » de Douarnenez.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le dimanche 30 novembre prochain à 11 h salle Steredenn.

L'association sera également présente au Téléthon pour la confection et vente de crêpes.

RESTOS DU COEUR

La première distribution pour la campagne 2014-2015 des restos du cœur du Folgoët-Lesneven aura lieu le **25 novembre 2014**.

Les inscriptions se feront à l'espace Kermaria du Folgoët de 14 h à 17 h :
mercredi 12 novembre, vendredi 14 novembre, lundi 17 novembre et mercredi 19 novembre.










Les personnes désirant bénéficier de l'aide des Restos du cœur devront se présenter avec les justificatifs de charges et de ressources.

Pour tout renseignement, contacter ☎ 09.63.26.75.22

Les périodiques de la médiathèque, pour toute la famille.

Nous vous présentons, ce mois-ci, les abonnements destinés aux enfants.

(Durée du prêt : 15 jours)

	<p>Papi pour les bébés de 1 à 3 ans. Chaque mois, des lectures adaptées à son âge : des histoires proches de sa vie quotidienne, des héros attachants comme Petit Ours Brun ou Popi et des imagiers pour développer son langage.</p>
	<p>Tralalire est le magazine d'histoires pour les tout-petits, qui fera découvrir à votre enfant ses premières émotions de lecture.</p>
	<p>Pour les petits curieux de nature</p>
	<p>Pour les 3 - 8 ans. Avec Petites mains, vous lui offrez une vraie mallette d'activités ludiques et créatives, simples à réaliser !</p>
	<p>Le magazine d'histoires des 4 à 8 ans. Compagnon de votre rituel du soir. 4 histoires mensuelles à partager avec votre enfant.</p>
	<p>Youpi j'ai compris répond aux questions des 5 - 8 ans. Des histoires pour lui raconter la vie des hommes, du monde, des animaux... Des manipulations super astucieuses (dépliants, transparents...) pour comprendre les secrets de la nature, du corps, des machines...</p>
	<p>Dans chaque numéro un roman captivant, des rendez-vous BD avec des héros attachants, des jeux pour travailler ses méninges...</p>
	<p>Pour les 9 - 12 ans, Images doc c'est magazine qui excite les papilles de la curiosité : Histoire, sciences, monde et nature n'auront plus de secret pour lui. Intéressant et ludique, sérieux mais amusant.</p>
	<p>Pour les 9 - 13 ans, Dlire accorde une large place à un roman commandé à un auteur et un illustrateur reconnus, une partie magazine culturel et une bande dessinée.</p>

ENSEMBLE PAROISSIAL « ABER MORBIC »

Calendrier des messes de novembre et décembre 2014

Plouédern/Trémaouézan à 10 h 30, La Roche Maurice à 18 h (au presbytère)

DATE	LIEU
9 novembre 2014	PLOUÉDERN
23 novembre 2014	TRÉMAOUÉZAN
30 novembre 2014	PLOUÉDERN
6 décembre 2014	LA ROCHE MAURICE
14 décembre 2014	PLOUÉDERN
24 décembre 2014 (<i>Veillée de Noël</i>)	PLOUÉDERN
28 décembre 2014	TRÉMAOUÉZAN

PLOUEDERN
L'APEL de l'école Saint-Edern organise
le samedi 22 novembre 2014
à partir de 19 heures salle STEREDENN



LA RACLETTE GEANTE



Animée par

ENIGMA ANIMATION

Cette soirée est ouverte à tous !



Inscriptions au 02 98 20 98 09 ou 02 98 20 82 29
Les personnes n'ayant pas réservé ne seront acceptées
que dans la mesure des places disponibles.

FEST-NOZ

Samedi 8 novembre

à 21 H

Salle STEREDENN



MP6

Douar Hud

Diatonik Penn ar Bed

Entrée 6 €

Organisé par : Diatonik Penn ar Bed